

Compte rendu du conseil municipal jeudi 2 mai 2024

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Nicolas Piquet, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit.

Absents excusés : Véronique Charmasson (pouvoir à Christian Lhuillier), Denis Munerot et Philippe Fournier.

Secrétaire : Caroline Dulac.

1. Approbation du précédent compte-rendu : à l'unanimité

2. Achat du terrain de Monsieur Jouffroy à Vauxelle : Annulation de la délibération.

Ce terrain était convoité par la commune dans le cadre de travaux projeté pour le renforcement et la réfection du chemin de Champillon.

Il y a lieu d'annuler cette délibération dans laquelle une erreur d'interprétation indique un prix non conforme. Par ailleurs, le document a été rédigé sous le signe de l'urgence pour respecter les délais exigés pour la constitution d'un dossier de demande de subvention et de transmission au notaire. Pour cette raison, le processus décisionnel n'a pas totalement été respecté entraînant ainsi une proposition d'annulation.

Le conseil valide l'annulation. Une nouvelle délibération sera proposée après négociation avec le propriétaire.

3. Projet Climi : le groupe d'habitants qui a participé au projet Climi avait proposé, en accord avec le CPIE et la classe partenaire de CM2 de l'école Morel, la plantation d'une haie champêtre de 50 mètres de long, en bordure du petit verger communal. Après rencontre avec messieurs Baud et Collin de la CCPAS, il est convenu que nous allons entrer en contact avec la LPO (ligue de protection des oiseaux) qui pourra nous accompagner et aider financièrement. Le conseil moins une voix approuve ce projet.

Par ailleurs, le conseil approuve à l'unanimité l'autre partie de ce projet concernant les déchets (mise en place d'un composteur municipal, remplacement des poubelles publiques par des bacs de tri, mise en place d'une place à la décharge pour la collecte de déchets verts) ainsi que la mise en place de nouveaux bancs et table de pique-nique pour les promeneurs.

4. Projet chalet-école : acquisition numérique.

La commune a fait établir le relevé numérique des plans des deux bâtiments pour ce projet. A l'issue d'une consultation pour devis, c'est l'entreprise de Madame Ingrid Olivier qui a été retenue, pour un devis de 3108 € HT.

5. Service technique : renouvellement de la débroussailleuse.

L'ancienne débroussailleuse étant hors d'usage, sa réparation devant coûter très cher, le conseil approuve à l'unanimité l'achat d'une débroussailleuse en promotion chez Jardival, marque Husqvarna, mise en vente 899 € TTC.

6. Téléphonie mobile à Vauxelle : point de situation.

SFR a la charge d'implanter une antenne pour la téléphonie mobile afin d'améliorer la qualité de la connexion, dans le secteur de Champillon. Cette antenne aura une emprise de 4m sur 4m, une hauteur en fonction des besoins,

l'emplacement en vue actuellement serait proche des bâtiments de Champailon, l'étude est en cours.

7.Base adresse.

Depuis la loi DDDS (différentiation, décentralisation, déconcentration et simplification) des collectivités locales de février 2022, les communes ont l'obligation de définir les adresses de tous les bâtiments avec les positions GPS des locaux. Ce travail est en cours de réalisation avec les services de la poste, il aura pour conséquence la modification de quelques adresses. Le but concerne la sécurité des personnes, il permet aux éventuels secours de trouver rapidement les lieux en cas d'accidents, incendies etc.

8.Journée citoyenne : bilan

La journée citoyenne a eu lieu samedi 27 avril, une bonne quinzaine de personnes ont procédé au nettoyage et à la délimitation de l'allée du cimetière, au nettoyage à fond de la place du village et de la rue de l'église, au lasurage des bancs et tonneaux fleuris, au nettoyage d'une bonne partie des parterres fleuris du village, au rebouchage des trous des chemins.

9.Commission fleurissement : point de situation

La commission s'est réunie mardi 23 avril en présence du maire et de l'employé municipal.

Nous avons proposé quelques travaux (abattage de trois cyprès dans le cimetière en particulier). Nous avons pu conserver les géraniums depuis l'an passé, avec quelques soins, nous compléterons le fleurissement des annuelles par des sauges, des verveines blanches, des anthémis et des bégonias Dragon Wing, et remplacerons quelques vivaces qui n'ont pas survécu à l'hiver. Les rosiers communaux, très vigoureux après l'humidité hivernale et les tailles légères s'apprêtent à fleurir.

10.Divers :

- Deux randonnées traverseront Montigny, dans le cadre du festival des randonnées 2024, l'une le 9 mai organisée par le CPIE sur le thème « des hommes et des plantes » (lien : <https://www.calameo.com/read/0073254029bfa5a64889e>), l'autre le 12 mai sur le thème « balade gourmande au cœur des vignes ».
- Les élections européennes auront lieu le 9 mai prochain.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 10h45.

Fin du conseil municipal à 21h45. Prochain conseil le jeudi 6 juin.

La secrétaire



Le maire

